



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de OYTIER SAINT-OBLAS se réunira,  
en séance ordinaire, en mairie, le **LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 à 19 HEURES.**

### OBJET DE LA REUNION

#### ORDRE DU JOUR :

– Session ordinaire –

- 1) Procès-verbal du conseil municipal du 30/09/2024
- 2) Dotation communautaire de soutien aux investissements communaux 2022/2025 :  
Approbation des projets et demande de subvention dossier n° 3
- 3) Création du poste d'adjoint technique territorial à 33.42 heures hebdomadaires
- 4) Création de poste d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles  
(avancement de grade)
- 5) Création du poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe (avancement de grade)
- 6) Création de poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe (avancement de grade)
- 7) Création du poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe (avancement de grade)
- 8) Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale
- 9) Protection sociale complémentaire prévoyance : Adhésion à la convention de participation  
....proposée par le CDG38
- 10) Bail professionnel pour activité libérale – Infirmière
- 11) Bail professionnel pour activité libérale – Kinésithérapeute/Ostéopathe
- 12) Acquisition parcelles AC 71, 80, 81, et 82 lieudit le Recours
- 13) Dépôt de demandes de déclaration préalable de travaux et de permis de construire pour  
l'installation de containers à usage de stockage
- 14) Service Assainissement : Contrôle obligatoire du raccordement au réseau d'assainissement avant  
.....la vente de biens ;
- 15) Budget communal : Décision modificative n° 3
- 16) Divers

Oytier Saint-Oblas, le 19 novembre 2024  
Le Maire : René PORRETTA

